



12 février 2020

Véritable outil de proximité en faveur de la rénovation des logements, les 14 premiers Guichets Uniques de l'Habitat en Hauts-de-France sont dévoilés

Ce mercredi 12 février, la Région a dévoilé les 14 premiers lauréats des Guichets Uniques de l'Habitat, des lieux dédiés à l'accompagnement des habitants dans la rénovation de leur logement. C'est un des outils concrets développés par la Région, soucieuse de l'environnement et mobilisée pour le pouvoir d'achat des habitants des Hauts-de-France, aux côtés de l'État et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), pour faire connaître les possibilités en matière de rénovation de l'habitat.

14 Guichets Uniques de l'Habitat pour des conseils mutualisés, gratuits et de proximité

Les 14 premiers Guichets Uniques de l'Habitat, portés par 26 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ont été annoncés et récompensés ce mercredi 12 février. La prochaine étape sera l'ouverture des premiers Guichets Uniques de l'Habitat courant 2020 sur les territoires concernés.

Lauréats de l'appel à projet lancé en juin 2019 par la Région en partenariat avec l'État et l'ADEME, ces lieux de proximité permettront de conseiller et d'accompagner les habitants dans leurs démarches de rénovation de logement, de façon personnalisée et gratuite. Qu'il s'agisse de rénovation énergétique, d'adaptation au vieillissement, d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite... l'objectif est de rassembler en un même lieu les services qui peuvent déjà exister de façon dispersée, pour les rendre complémentaires et faciles d'accès aux habitants.

Ces guichets prendront la forme d'un lieu physique fixe ou de permanences mobiles sur différents endroits du territoire concerné : chaque territoire proposera ce qui convient le mieux à ses spécificités et à ses besoins. Des conseillers « FAIRE » (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) apporteront aux habitants toutes les informations techniques, financières, fiscales et réglementaires nécessaires à l'élaboration de leur projet et les orienteront vers les professionnels qualifiés. Les Guichets Uniques de l'Habitat pourront, dans un deuxième temps, mobiliser des professionnels du bâtiment et du secteur bancaire.

Les 14 lauréats des Guichets Uniques de l'Habitat

- Agence Locale Energie Climat du Sud de l'Aisne
- Agglomération de la Région de Compiègne
- Amiens Métropole
- Métropole Européenne de Lille
- Communauté Urbaine d'Arras
- Communauté Urbaine de Dunkerque
- Communauté de Communes des Hauts de Flandre
- Communauté d'Agglomération de Lens Liévin
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
- Communauté de Communes de Picardie Verte
- Communauté de Communes du Sud-Artois
- Communauté de Communes du Ternois
- Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
- Pays de Thiérache

Ces 14 premiers Guichets Uniques de l'Habitat, portés par 26 EPCI représentent 43% de la population des Hauts-de-France. Un deuxième appel à projets sera lancé en juin 2020 afin de couvrir l'ensemble du territoire régional.

Faire de l'efficacité énergétique des logements une priorité

La création de Guichets Uniques de l'Habitat en Hauts-de-France est une des actions concrètes déployées dans un nouveau plan stratégique structurant en faveur de l'efficacité énergétique des logements : le Programme Régional pour l'Efficacité Énergétique (PREE). Ce programme, adopté le jeudi 21 novembre, a été signé ce mercredi 12 février entre la Région, l'État et l'ADEME, une première en France. La Région s'est saisie de l'opportunité inscrite dans la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, dite loi TECV, pour s'engager dans l'élaboration d'un PREE, aux côtés de l'État et de l'ADEME. Ce PREE définit les objectifs de l'action régionale en matière d'orientation et d'accompagnement des propriétaires privés, des bailleurs privés et des occupants pour la réalisation des travaux de rénovation énergétique de leurs logements, et présente les actions mises en œuvre pour y parvenir.

CONTACTS PRESSE

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du service presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28
Charlotte Arquin – Attachée de presse : charlotte.arquin@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 44 / 06 72 45 79 86